



**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE L'ACTION SOCIALE
De CORSE-du-SUD**

**Procès verbal de la réunion du
25 mars 2010**

**Réunion sous la présidence de
Madame Chantal GOUBERT
Directrice des Services Fiscaux
Par intérim**

ETAIENT PRESENTS

I - Membres ayant voix délibérative :

a) Parité administrative :

- Mme Chantal GOUBERT, Directrice des Services Fiscaux par intérim, Présidente du C.D.A.S.
- M.Sébastien MARCHAND représentant M.Albert AGUILERA, Trésorier Payeur Général de la Corse du Sud.
- M.Jean Michel ARIBAUD, Directeur de la D.G.C.C.R.F.
- M.Michel ROMETTI, Directeur Régional des Douanes
- M.Patrice CATELLA, Directeur Divisionnaire des Services Fiscaux
- Mme Sandra MONTIEL, représentant le Directeur Régional de l'I.N.S.E.E.

b) Parité syndicale :

- M.Jean-Michel MARIE, mandaté par le syndicat F.O.
- M.Gilles ANJOUBAULT, mandaté par le syndicat F.O.
- M.Alexandra PAOLINI, mandatée par le syndicat C.G.T.
- Mme Catherine PAOLINI, mandatée par le syndicat C.G.T.
- M.Olivier PASCAL-CANAZZI, mandaté par le syndicat C.G.T.
- Mme Anne-Marie SERENI, mandatée par le syndicat F.D.S.U.
- M.Jean-Pierre DECOUSSO, mandaté par le syndicat C.F.D.T.
- Mme Jacqueline MAGESCAS, mandatée par le syndicat FO

II - Membres avec voix consultative :

a) La délégation :

- Mme Marie-Eve HAEFFELIN, assistante de service social
- Mme Arlette LINTZ, assistante de délégation
- M.Paul ETTORI, délégué départemental de l'action sociale

b) Les correspondantes sociales :

- Mme Colette FARGE, correspondante sociale de la DGFIP (filiale fiscale)
- Mme Rita VESPERINI, correspondante sociale des DOUANES
- Mme Félicia DAO, correspondante sociale de la DGFIP (filiale gestion publique)

Absentes excusées :

- Mme Francine BERETTI, correspondante sociale de l'I.N.S.E.E.
- Mme Toussainte DUBOIS, correspondante sociale de la D.G.C.C.R.F.

Mme Chantal GOUBERT ouvre la séance à 10 heures après avoir vérifié que le quorum est atteint.

Sont désignés comme secrétaire de séance :

- Mme Sandra MONTIEL, représentant le Directeur Régional de l'I.N.S.E.E.
- M.OlivierPASCAL-CANAZZI , secrétaire-adjoint représentant la C.G.T.

Mme Chantal GOUBERT soumet à l'approbation générale le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2009 . Celui-ci est adopté sans réserve.

Mme Chantal GOUBERT rappelle l'ordre du jour :

- 1/-Compte-rendu d'activité 2009 : cf annexe 1.
- 2/-Propositions et vote du B.I.L.2010 :cf annexe2-tableau.
- 3/-Reconduction du mandat du délégué.
- 4/-Questions diverses.

1/-Compte-rendu d'activité 2009.

M.ETTORI reprend chacune des fiches de l'annexe-1, en donnant des explications (fiches 1 à 11).

En résumé, Il est rappelé que pour :

-les actions du B.I.L. les arbres de Noël organisés à AJACCIO et PORTO VECCHIO » ont représenté près de 75% de la dotation 2009 ;

-le programme des sorties s'est limité uniquement à la sortie sur Scandola .

M.ETTORI rappelle que le repas des retraités s'est déroulé le 20 novembre 2009 au restaurant « A Vigna » aux environs d'AJACCIO et a réuni 77 participants.

Mme HAEFFELIN commente le bilan du service social cf annexes 5 et 8 ,ainsi que le compte-rendu de son activité, joint en annexe.

Points essentiels :

-pour l'année 2009 , 7 aides pécuniaires et 2 prêts sociaux ont été attribués ;

-le nombre d'accompagnements sociaux et d'entretiens psychosociaux est toujours en hausse ;

-l'absence du médecin de prévention a pu être dans certains cas, source de complications .

Mme GOUBERT soumet au vote le compte-rendu d'activité 2009 .

-pour : nbre 12 : les représentants de l'administration (nbre 6), les représentants des personnels (nbre 6).

-abstentions : les représentants des personnels (nbre 2).

2/Propositions et répartition du B.I.L 2010.

M.ETTORI indique que la dotation du B.I.L est de 18500 € et détaille chacune des actions.(cf tableau répartition-votes du BIL 2010) .

M .DECOUSSO demande qu'un sondage auprès des personnels soit fait. Il serait le meilleur dispositif pour déterminer les actions du B.I.L.

A ce titre, Mme GOUBERT fait part aux membres du CDAS des seules propositions reçues à la suite du CDAS du 20/11/2010.

Elles ont été formulées par M.ANJOUBAULT (FO) se récapitulant comme suit :

1/-« un repas avec un thème musical, culturel ou autre

2/-« organisation d'un loto(en partenariat avec l'ATSCAF2A) »

3/-« participation à l'achat de places d'entrée pour des activités de type acrobranche ».

La discussion est engagée. Sur ces bases, M.ETTORI précise que la négociation en cours avec l'ATSCAF 2A faciliterait la réalisation de ces propositions, mais rien n'est acquis à ce jour.

Mme GOUBERT demande que le CDAS soit bien à l'écoute des personnels. A ce titre il leur sera proposé un sondage afin d'affiner leurs souhaits.

M.GOUBERT soumet au vote les propositions et la répartition de la dotation des actions du B.I.L :

-pour : nbre12 : les représentants de l'administration (nbre 6), les représentants des personnels (nbre 6).

-abstentions : les représentants des personnels (nbre 2).

3/Reconduction du mandat du délégué M.ETTORI

M.GOUBERT indique qu'à l'ordre du jour est inscrit le renouvellement du mandat de M.ETTORI nommé dans ses fonctions le 1/04/2005.

M.GOUBERT rappelle les dispositions de l'article 18 de la circulaire d'application de l'arrêté du 15 janvier 2002 , en précisant que la reconduction par accord tacite est effective si un consensus se dégage pour le renouvellement du mandat de M.ETTORI .

La Présidente sollicite l'avis des membres du conseil qui votent à l'unanimité le renouvellement du mandat de M.ETTORI.

Mme GOUBERT aborde le 4ème point de l'ordre du jour :les questions diverses.

4-1/Vacance du poste de médecin de prévention.

Les représentants du personnels s'insurgent du retard considérable pris dans le remplacement du médecin de prévention : la continuité du service de la médecine de prévention n'est plus assurée et dans le contexte actuel où des changements structurels des services interviennent sans cesse. Les solutions proposées par l'administration avec la venue ponctuelle de deux médecins de prévention Finances du continent en 2009 sont très insuffisantes.

Mme GOUBERT confirme que des démarches ont été engagées pour qu'une solution rapide soit trouvée.

M.MARIE (FO) dénonce le manquement de l'administration à ses obligations légales en matière de médecine de prévention et déclare que son organisation ne siègera plus en CHS comme au CDAS si le règlement de ce dossier n'intervient pas rapidement .

Les autres représentants du personnels, M.PASCAL-CANAZZI (CGT), M.DUCOUSSO (CFDT) Melle SERENI (SOLIDAIRES-EX FDSU) s'expriment dans le même sens, condamnent l'inertie de l'administration et affirment qu'ils boycotteront le CHS et le CDAS à leur tour.

Mme GOUBERT s'engage à nouveau à régler ce problème en collaboration avec M. STEPHANY, Président du C.H.S. Elle indique que le recrutement du médecin de prévention est indispensable : cette position est à nouveau confirmée par l'ensemble des membres de la parité administrative et de la parité syndicale.

4/-2 Modification de la réglementation de l'utilisation des titres restaurant.

Melle SERENI (SOLIDAIRES-EX FDSU) évoque les difficultés rencontrées par les agents dans l'utilisation des titres restaurants depuis le 1/03/2010 suite au changement de la réglementation. Elle donne lecture d'une motion annexée au procès-verbal.

4/-3 Logements des agents

Intervention de M. ROMETTI Directeur régional des Douanes, informant les membres du CDAS de la mise en location par la Masse des Douanes en liaison avec la délégation, de certains de ses logements vacants, pour des personnels des finances nouvellement affectés dans le département. A ce titre, 1 appartement de type F4 a été attribué à un personnel de la DGFIP muté à PORTO-VECCHIO à compter du 01/04/2010.

M.ETTORI fait le bilan de la convention « Finances-Eurilia » mise en place fin décembre 2007 : A ce jour il reste 2 logements en attente de propositions de location. Il faut noter les problèmes signalés déjà par le passé et qui perdurent: inadéquations avec les vœux des agents, gestion de leur refus, ou celle du bailleur.

Aucune autre question n'est abordée, l'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 11H45.

La Présidente
Chantal GOUBERT

Secrétaire,
Sandra Montiel

Secrétaire-adjoint
Olivier Pascal-Canazzi

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.